

DVC 217A (M194). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Kingston (Canada)-Paris le 26/4/2024.

*Bibliographie* : cf. J. Méndez Dosuna, *ZPE* 197 (2016) n° 217A.

*Datation* : *ca* 350 : style du IVe s. Toutes les lettres sont calibrées, y compris *oméga*.

[θεός · ἐπερωτήι] τὸν Δία τὸν Δου-  
[δωναῖον - - - -]ος λῶιον κάμειν-  
[ον περὶ τῶν χρημ]άτων ἢ τυνχά-  
[νοι τὸν δεῖνα] εἰ πράσσοι κα

[θεός] Lhôte  
[ἐπερωτήι] DVC  
Δου[δωναῖον] Lhôte : Δου[δουναῖον] DVC  
[περὶ τῶν] Lhôte  
[χρημ]άτων DVC : *id. dubitanter* Lhôte  
τυνχά[νοι] DVC  
[τὸν δεῖνα] Lhôte

(*Untel demande*) au Zeus de Dodone, (à propos de son) argent, s'il peut favorablement le recouvrer en présentant (à Untel) une injonction de payer.

Le formulaire de cette question est atypique, et, par une violente anacoluthe, le consultant a commencé sa question à la manière de *LOD* n° 57 = DVC3472A, cf. *LOD* p. 338 : ἐπικοινῆται Παρμενείδας τῷ Δὶ τῷ Νάοι καὶ τῷ Διόναι λῶιον καὶ ἄμεινον οἴκοι μένοντι. Dans les deux cas, on est en présence d'une formule ἢ sans ἢ. Puis, après [περὶ τῶν χρημ]άτων, si l'on admet cette restitution, le consultant change brusquement de construction, avec ἢ cette fois : ἢ τυνχάνοι κτλ. Si l'on suppose une *junctura* entre [χρημ]άτων et πράσσοι, le verbe peut avoir le sens, bien attesté, de « faire payer qqn », et correspondrait, en droit français, à ce qu'on appelle une injonction de payer. Dans ce cas, τυνχάνοι (*sc. τῶν χρημάτων*) aurait le sens d' « obtenir son argent », c'est-à-dire « le recouvrer ». κα porte sur τυνχάνοι. εἰ pour αἰ est bien attesté à Dodone. L'ensemble de cette interprétation est évidemment très hypothétique, en particulier parce qu'elle repose sur la restitution [χρημ]άτων, qui n'a rien de certain.

Sur la forme Δου[δωναῖον], voir 976A : cette forme n'est attestée que trois fois dans notre corpus, et, dans aucune de ces références, il n'y a lieu de soupçonner une quelconque trace de thessalien. Il faut donc admettre que Δουδωναῖος est une forme dorienne épichorique, dont l'explication, il est vrai, est difficile. Δουδουναῖος existe, mais en thessalien, comme l'atteste *SEG* 35, 519, sur une épitaphe d'Atrax (*ca* 300-250) : [- - -]οιθα Δουδουναία *Unetelle de Dodone* (il ne s'agit pas d'un adjectif patronymique, mais bien de l'ethnique, conformément à la formule onomastique épirote).